



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SNUipp-FSU Mayotte et l'UDCSFM ont été reçus le mardi 8 septembre par l'association des maires de Mayotte au sujet des rythmes scolaires.

La position concernant la non-application des rythmes scolaires dans les écoles en rotation est partagée entre les maires, les parents d'élèves et le SNUipp-FSU Mayotte.

De même, concernant une mise en œuvre adaptée des rythmes scolaires dans les écoles qui ne rencontrent pas de problème de rotation, les maires sont en phase avec cette idée ...

Le Président de l'Association des Maires de Mayotte nous a d'ailleurs confirmé que, dans le cadre de la visite ministérielle du mois de juin et lors d'une réunion avec la Ministre de l'Education Nationale, ces points avaient été abordés. D'après le Président de l'Association des Maires, ces positions sont également partagées par la Ministre elle-même.

Même si la grève déclenchée depuis la rentrée n'a pas encore eu raison de l'entêtement de la Vice Rectrice, le SNUipp-FSU Mayotte a décidé de suspendre le mouvement.

Le 16 septembre prochain, dans le cadre du Conseil de l'Education Nationale de Mayotte, les Maires et le SNUipp-FSU Mayotte liront une déclaration commune pour rappeler la position de la Ministre de l'Education Nationale et réclamer le respect de ses consignes, s'agissant de la mise en œuvre des rythmes scolaires à Mayotte.